

Montrouge, le 6 décembre 2024

Crédit Agricole a conclu des instruments financiers portant sur 5,2% du capital de Banco BPM

Crédit Agricole S.A. ("Crédit Agricole") a notifié les autorités italiennes et Banco BPM SpA ("Banco BPM") que des instruments dérivés portant sur 5,2% du capital de Banco BPM ont été conclus, avec un règlement en physique sous réserve que les autorisations réglementaires soient obtenues. Etant donnée la participation de 9,9% déjà détenue, la position agrégée dans Banco BPM qui en résulte notifiée par le Crédit Agricole s'élève à 15,1%.

Crédit Agricole va soumettre une demande d'autorisation au superviseur afin d'accroître sa participation au capital de Banco BPM entre 10% et 19,99%.

Cette transaction est parfaitement alignée avec la stratégie du Crédit Agricole en tant qu'investisseur de long terme et de partenaire de Banco BPM. Elle renforce nos partenariats industriels en crédit à la consommation, en assurance non-vie, en prévoyance et assurance emprunteur et souligne l'appréciation très positive du Crédit Agricole quant aux qualités intrinsèques de Banco BPM : une franchise solide avec des perspectives financières favorables.

Le Crédit Agricole n'a pas l'intention de lancer une offre publique sur le capital de Banco BPM.

Cette transaction devrait avoir un impact non significatif sur le ratio CET1 de Crédit Agricole S.A.

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE S.A.

Alexandre Barat + 33 6 19 73 60 28
Olivier Tassain + 33 6 75 90 26 66

alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr
olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com